

Et on doit se mettre à genou devant ça ?

écrit par François des Groux | 13 juillet 2020

Adama Traoré : 17 procédures engagées à son encontre entre 2007 et 2016 pour vols, stupéfiants et viol sur son codétenu. Il a été incarcéré entre fin 2015 et début 2016.

Assa Traoré : Mise en examen pour diffamation (4 plaintes déposées).

Bagui Traoré : Condamné à 30 mois de prison ferme pour une série d'extorsions et d'escroqueries sur des personnes vulnérables en 2015-2016 (2018). Mis en examen pour tentative d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique (2017). Mis en examen pour trafic de stupéfiants (2017).

Samba Traoré : Condamné à 4 ans de prison, dont 30 mois ferme ferme pour violences avec arme (2018).

Serene Traoré : Condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage à l'encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise (2018).

Yacouba Traoré : Condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir tabassé celui qui a accusé Adama de viol (2017). Condamné à 3 ans de prison ferme pour destruction par moyen dangereux d'un autobus, violence aggravée suivie d'incapacité n'excédant pas huit jours à l'encontre du chauffeur de l'autobus (2017). Condamné à une amende pour des faits de violence sur les militaires venus annoncer à sa mère la mort d'Adama en 2016 (2018)

Yssouphou (Youssouf) Traoré : Condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de drogue (2017).

Illustration : Assa Traoré et les mâles du clan munis de leurs emblématiques fausses sacoches LVMH (liasses de billets et sachets d'herbe ?)

.

Adama, Bagui, Yacouba, Samba, Serene, Yssouphou (de nous ?), Assa : c'est donc devant ça que la gauche appelle les Français à s'humilier, à demander pardon, à s'agenouiller et à se prosterner ?

De Castaner à Najat Vallaud-Belkacem, de Mélenchon à Omar Sy, du Monde à Libé, tout le gratin politique et médiatique exige que nous mettions un genou à terre devant [la famille Traoré](#).

Un gang plutôt, un clan, une mafia, des Français de papiers baignant dans le trafic, la drogue, le vol et la violence. Franchement, qui voudrait “vivre-ensemble” avec ces gens ? Qui voudrait en être les voisins ?

D’ailleurs, on aimerait bien avoir les témoignages des victimes ayant subi cette famille. Pourquoi les médias ne s’y intéressent pas ?

Adama Traoré : 17 procédures engagées à son encontre entre 2007 et 2016 pour vols, stupéfiants et viol sur son codétenu. Il a été incarcéré entre fin 2015 et début 2016.

Assa Traoré : Mise en examen pour diffamation (4 plaintes déposées).

Bagui Traoré : Condamné à 30 mois de prison ferme pour une série d’extorsions et d’escroqueries sur des personnes vulnérables en 2015-2016 (2018). Mis en examen pour tentative d’assassinat sur personne dépositaire de l’autorité publique (2017). Mis en examen pour trafic de stupéfiants (2017).

Samba Traoré : Condamné à 4 ans de prison, dont 30 mois ferme ferme pour violences avec arme (2018).

Serene Traoré : Condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d’amende pour outrage à l’encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise (2018).

Yacouba Traoré : Condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir tabassé celui qui a accusé Adama de viol (2017). Condamné à 3 ans de prison ferme pour destruction par moyen dangereux d’un autobus, violence aggravée suivie d’incapacité n’excédant pas huit jours à l’encontre du chauffeur de l’autobus (2017). Condamné à une amende pour des faits de violence sur les militaires venus annoncer à sa mère la mort d’Adama en 2016 (2018)

Yssouphou (Yousseuf) Traoré : Condamné à 6 mois de prison ferme pour trafic de drogue (2017).

Val-d’Oise : Bagui Traoré condamné à 30 mois ferme pour l’extorsion de femmes vulnérables

Il était jugé ce mercredi avec trois autres personnes pour des faits commis entre 2015 et 2016. Ce dossier est à l’origine de l’intervention des gendarmes qui allait provoquer la mort d’Adama en juillet 2016, à Beaumont-sur-Oise.

Source : [Le Parisien](#)

L'étrange arrêt-maladie d'Assa Traoré

par Eriksen Seigner - 14 juin 2020

< 54K



10



La porte-parole du comité Vérité pour Adama était salariée de l'Oeuvre de protection des enfants juifs-Baron Edmond de Rothschild jusqu'en décembre 2019. Elle a milité pendant un an alors qu'elle était officiellement en arrêt-maladie.

Source : [Causeur](#)



Castaner, Vallaud-Belkacem, Mélenchon, Sy : volontaires pour *vivre-ensemble* avec le gang Traoré et leurs potes-racailles fournisseurs officiels de chichons du 95 ?